

Lundi 26 février 2024

Sauvegarde des établissements MLF d'Espagne

Les familles du réseau ibérique de la Mission Laïque sont les victimes des difficultés financières de la MLF alors qu'elles ont passé un contrat d'éducation pour leurs enfants sur le temps long d'une scolarité qu'elles ont payée, année après année, en supportant les conséquentes augmentations annuelles.

L'annonce d'une situation si catastrophique à la MLF qu'elle nécessite un plan de sauvegarde, incluant de nouvelles brutales hausses de frais de scolarité, provoque de la panique et de la colère chez les familles qui s'alarment depuis plusieurs années déjà des difficultés de gestion rencontrées par ces établissements. Les familles demandent des comptes. Elles demandent aussi des assurances pour l'avenir.

Après toutes les annonces du gouvernement français, il est inconcevable que des familles sortent du système d'enseignement français parce qu'au cours de la scolarité de leurs enfants, elles ne peuvent plus faire face à l'emballlement des frais d'écolages !

Le 25 janvier dernier, la FAPEE, notre fédération, a mis en garde la Mission Laïque et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, à travers la direction générale de la mondialisation, sur les conséquences que des augmentations intenablement auraient auprès des familles qui ont fait confiance à l'enseignement français.

Elle soutient avec force la demande d'aide à la Mission Laïque portée par la sénatrice Samantha Cazebonne et soutenue par de nombreux parlementaires auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères dès décembre 2023, pour que la MLF puisse faire face à ses engagements.

Elle attend, pour les familles des établissements qu'elle représente, que l'Etat français tienne aussi ses engagements.

La FAPEE Zone ibérique (Fapalfe) a envoyé le mercredi 23 février 2024 une lettre au Président et au Directeur général de la MLF afin que ces derniers fassent état des engagements de la Mission Laïque en corollaire des efforts demandés aux familles.

Le même jour, la Fapalfe a saisi la directrice de l'AEFE, l'agence qui pilote les établissements français de l'étranger, afin qu'elle indique quel dispositif de soutien elle entend prendre pour accompagner les efforts qui pourront être consentis par les parents sur les frais de scolarité. Une même demande a été transmise à l'Ambassadeur de France en Espagne pour connaître ce que seraient les dispositions prises par l'État au côté des familles.

La FAPEE et la Fapalfe demandent avec insistance à la MLF de mettre en place un dialogue à la hauteur de l'effort demandé aux familles, transparent et sérieux, respectueux du cadre défini par la convention d'homologation.

Sans visibilité, sans engagements réciproques et surtout sans confiance, il n'y a pas d'avenir pour les familles au sein des établissements MLF d'Espagne.